

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Ouvrier professionnel en pierre sèche

Numéro du CQP	075-2010 03 04
Date d'échéance	Décembre 2025
Créé par les CPNE du	4 mars 2010

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53 41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FFB – Fédération Française du Bâtiment	
Co-porteurs du CQP :	FFB du Gard Olivier Polge 161 allée Graham Bell 30035 NIMES Cedex 1 04 66 21 71 83 PolgeO@d30.ffbatiment.fr	ABPS Cathie O'Neill L'Espinassas 48160 Saint Andéol de Clerguemort 04 66 32 58 47 cathieoneill@abps.fr

Secteur d'activité	BATIMENT
--------------------	----------

Description de l'emploi :	L'ouvrier professionnel en pierre sèche intervient sur des chantiers de réhabilitation, de restauration, d'aménagement ou de création de murs en pierre sèche, construits selon des techniques traditionnelles (sans aucun liant) selon les règles professionnelles « Technique de construction des murs en pierre sèche » et dans les règles de l'art.
---------------------------	---

Classement CCN :	Niveau II - CCN Ouvriers
------------------	--------------------------

Enregistrement au répertoire :	Enregistré au RNCP Par décision du 17-06-2021 Code RNCP35654
Date d'échéance répertoire :	17-06-2026

Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Bloc 1 : Préparer un chantier au regard du contexte et de l'environnement des ouvrages en pierre sèche La référence nationale est « Règles professionnelles : Technique de construction des murs en pierre sèche »	
Préparation de l'intervention sur le chantier au regard du contexte et de l'environnement des ouvrages en pierre sèche	Expliquer au donneur d'ordres les atouts et contraintes potentielles de ce mode constructif afin de valider avec lui les actions à accomplir.
	Planifier l'intervention en identifiant les opérations à réaliser en fonction de la situation de l'ouvrage et de son environnement afin d'assurer le bon déroulement du chantier.
	Recenser le matériel et les matériaux nécessaires pour réaliser l'intervention en concertation avec le responsable hiérarchique afin de garantir la qualité des travaux de construction.
Réalisation des travaux de préparation	Organiser sa zone d'intervention et son poste de travail en délimitant les zones de circulation, de stockage et de travail afin de pouvoir exécuter les différentes opérations relatives à la construction d'un ouvrage.
	Trier les pierres selon leurs caractéristiques respectives et les règles de construction en pierre sèche afin de permettre un usage adapté de chaque pierre et un avancement continu de l'intervention.
	Mettre en place les gabarits en concertation avec les autres membres de l'équipe afin d'obtenir de bons alignements lors de la construction.
Bloc 2 : Construire un ouvrage en pierre sèche La référence nationale est « Règles professionnelles : Technique de construction des murs en pierre sèche »	
Réalisation d'ouvrages en pierre sèche (mur de soutènement et mur de séparation)	Réaliser les fondations de l'ouvrage en creusant les fouilles et en posant les pierres de fondation afin d'implanter et d'assurer l'assise du mur.
	Appareiller les parements d'un mur de soutènement (opus assisé ou incertum) en garantissant le bon alignement et le calage des pierres afin d'assurer la stabilité du mur.
	Construire et organiser la partie interne du mur du soutènement en assurant sa stabilité et sa continuité afin de garantir la cohérence et la résistance de l'ouvrage.
	Appareiller les parements d'un mur de séparation (opus assisé ou incertum) en garantissant le bon alignement et le calage des pierres afin d'assurer la stabilité du mur.
	Appliquer les règles de sécurité adaptées à l'environnement et à l'intervention afin de limiter tout risque d'accident.
Réalisation des éléments spécifiques de l'ouvrage (harpage, chaîne d'angle et couronnement)	Réaliser un harpage en utilisant les pierres adéquates et de manière concertée avec le bâtisseur voisin afin d'assurer une liaison conforme entre les deux parties du mur.
	Réaliser une chaîne d'angle avec retour en utilisant les pierres adaptées pour arrêter et stabiliser le mur à son extrémité.
	Poser les pierres de couronnement permettant la stabilisation et le nivellement de l'ouvrage pour terminer le mur.
Contrôle, repli du chantier et rangement du matériel	Contrôler la qualité du travail réalisé afin de s'assurer de la conformité technique et de la cohérence de l'ouvrage au regard du plan d'exécution (fruit et dimensionnement) et des règles de l'art.

	<p>Nettoyer la zone de travail des différents matériaux (gabarits, pierres, éléments de calage, déchets de taille) afin de respecter le tri et les règles environnementales à observer sur un chantier.</p>
	<p>Vérifier et ranger les outils dans le respect des consignes d'utilisation afin de les maintenir en état.</p>

